



Commission Ressource en Eau

09 Avril 2024, 14h à Saint-Mathurin

Lieu : Mairie de Saint-Mathurin

Ordre du jour :

1. Volet Agricole
 - 1.1. Bilan des MAEC et présentation de la campagne 2024
 - 1.2. Diagnostics d'exploitations et accompagnement : Comment impliquer les agriculteurs ?
 - 1.3. Animation collectives prévues en 2024
2. Programme Filtr'Eau
 - 2.1. Diagnostic Filtr'eau
 - 2.2. Etat d'avancement des projet Filtr'eau 2023
3. Visite de terrain

Annexe : Diaporama

Présence :

Animateurs de la commission		
PEROCHEAU Jean-François	Président du Syndicat Mixte Auzance Vertonne et cours d'eau côtiers	Présent
COQUIO Olivier	Animateur du SAGE	Présent
QUERVILLE Andréa	Animatrice volet agricole du CT Eau	Présente
CERISIER Line	Chargée de mission bocage	Présente
Elus		
RABILLE Jannick	Association des maires de Vendée et Vendée Grand Littoral	Absent/Excusé
HILLAIRET Marc	Association des maires de Vendée	Présent
BOUARD Albert	Association des Maires de Vendée	Absent/Excusé
CHAILLOUX Michel	Association des Maires de Vendée	Absent/Excusé
TESSIER Jean	Association des Maires de Vendée	Présent
PECHEUL Armel	Les Sables d'Olonne Agglomération	Absent/Excusé
VERDON Noël	Les Sables d'Olonne Agglomération	Absent/Excusé
CHADENEAU Michel	Vendée Grand Littoral	Absent/Excusé
Partenaires		
PEROCHEAU Franck	Elu Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	Présent
CAILLEAU Emilie	Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	Absente/Excusée
SIMON Thomas	Comité Régional de la Conchyliculture des Pays de la Loire (CRC PDL)	Présent
RIVALLAND Marc	Association de Défense de l'Environnement en Vendée (ADEV)	Présent
SOULARD René	Association pour la Protection de la Nature au pays des Olonnes (APNO)	Présent
AUGRIS Christian	Association « UFC Que Choisir Vendée »	Absent/Excusé
GUIBERT Marc	Elu Fédération départementale des chasseurs de la Vendée	Présent
RIETSCH Apolline	Fédération départementale des chasseurs de la Vendée	Présente
CHARRIER Antoine	Vendée Eau	Absent/Excusé
DA SILVA Guillaume	Vendée Grand Littoral (Animateur N2000)	Absent/Excusé
RAVAUX Sylvain	Les Sables d'Olonne Agglomération	Présent
	CAVAC	Absent / Excusé

Etat et financeurs

Etat et financeurs		
DEVANNE Daniel	DDTM de la Vendée	Présent
COUDRET Maxime	DREAL des Pays de la Loire	Absent/Excusé
CHENAIS François-Jacques	DREAL des Pays de la Loire	Absent/Excusé
PINGRAY Anthony	Conseil départemental de la Vendée – Service Eau	Absent/Excusé
PONTHIEUX Hervé	Agence de l'Eau Loire Bretagne	Présent
BOUFFET Aurélie	Région des Pays de la Loire	Absent/Excusé

1. Volet Agricole

1.1. Bilan des MAEC et campagne 2024

Andréa QUERVILLE rappel **les chiffres Clés des Mesures Agro-environnementales et Climatiques 2021-2023** :

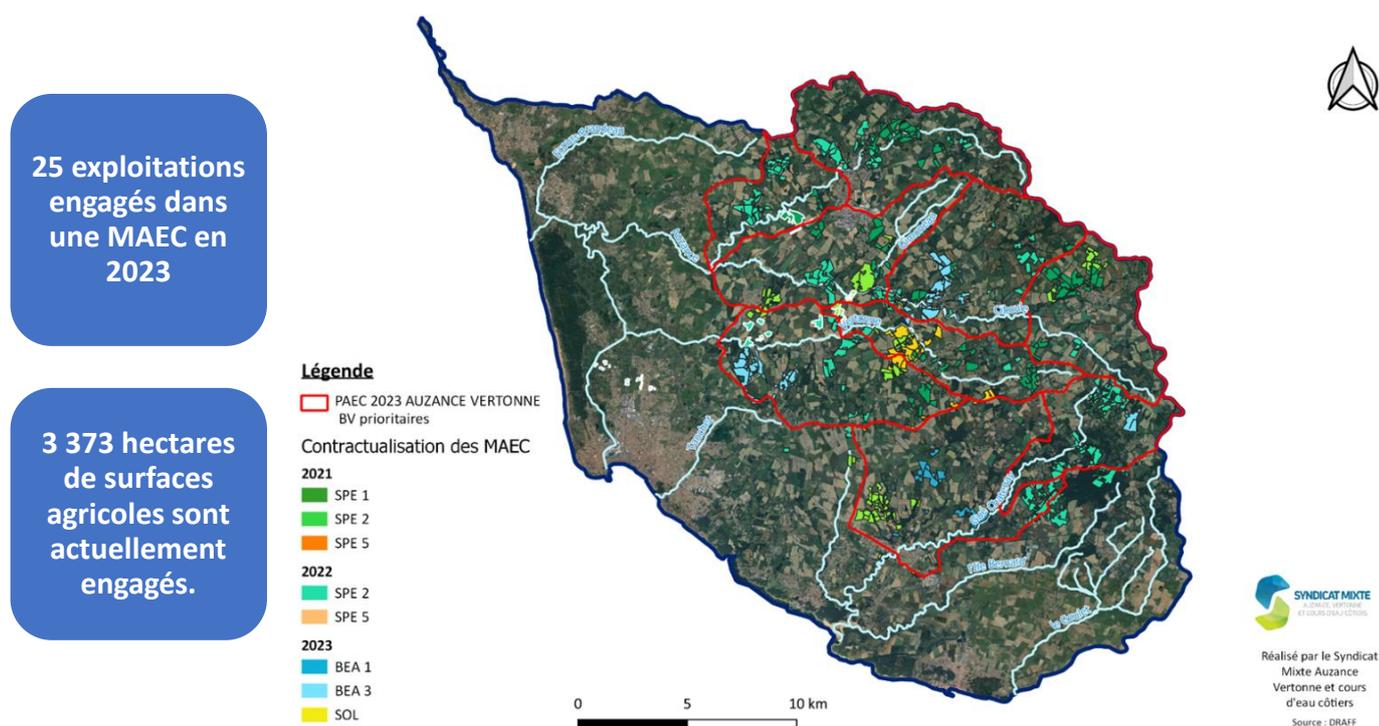


Figure 1 : Localisation des exploitations engagées en MAEC en 2023

A partir de 2023 les MAEC sont portées par la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, avec les obligations suivantes :

- 90% minimum de la SAU engagée,
- Diagnostics agroécologiques obligatoires,
- Formation
- Bilan IFT obligatoire
- Mesures ouvertes en 2023-2024 : 3 niveaux de la mesure Bien Être Animal et le niveau 1 de la mesure Sol.
- Nouvelles mesures dont ouvert en 2024 sur le territoire la mesure Fertilisation

Concernant les diagnostics d'exploitations et accompagnements (hors MAEC) ceux-ci se concentrent en 2024 vers des exploitations ayant de fort besoin d'accompagnements (maintien en BIO, volonté d'intégrer une MAEC en 2025, ...).

1.2. Bilan des animations collectives

Andréa QUERVILLE rappelle que la maîtrise d'ouvrage des actions collectives est au SMAV dans le CT Eau Auzance Vertonne, avec 2 lots en 2023 :

- **Accompagnement d'un groupe collectif par l'APAD Association pour la Promotion d'un Agriculture Durable Centre Atlantique**
 - ✓ 3 réunions du groupe APAD en 2023 (bout de champs et suivi)
- **Animations collectives : Chambre d'Agriculture CRA – CITADIA (groupement Even Conseil et Air Publique)**
 - ✓ Préservation et restauration des sols : exemples de pratiques, témoignages et débat, le 24 octobre 2023 à Saint-Georges-de-Pointindoux
 - ✓ Amélioration du pâturage pour réduire les coûts alimentaires, le 31 octobre 2023 au GAEC la Bichouette à Talmont-Saint-Hilaire
 - ✓ Agriculture biologique sur le SAGE : état des lieux et bilan de campagne, le 14 novembre 2023 chez Emmanuel CHATELIER à la Chapelle-Achards
 - ✓ Pesticides : impacts et alternatives, le 05 décembre 2023 à Nieul-le-Dolent

Présentation des animations prévues en 2024.

- **Accompagnement d'un groupe collectif par l'APAD**
 - Continuité du groupe cette année
 - Animation collective sur la connaissance des insectes leur rôle, leur habitat et leur protection (réalisée le 22/02/2024)
- **Animations collectives : CRA - CITADIA**
 - Réponse du maïs à l'irrigation avec la CRA suite à une animation de 2022
 - La matière organique avec CITADIA et une sous-traitance technique à la CAVAC
 - Le rôle de l'arbre dans une exploitation agricole avec la CRA

2. Volet FILTR'Eau

2.1. Diagnostic Filtr'Eau

Line CERISIER rappelle les actions du programme FILTR'Eau ainsi que les objectifs de celui-ci.

S'ensuit la présentation du diagnostics Filtr'eau sur l'ensemble du territoire prioritaire du SAGE Auzance Vertonne par grand bassin versant.

- Mares et zones tampons existantes,
- **Propositions d'aménagement des zones tampons par sous bassins versants,**
- Etat des haies,
- **Ciblage des secteurs de replantation,**

Il est indiqué que certains travaux de restauration de mares indiquées comme prioritaires ont déjà été réalisés.

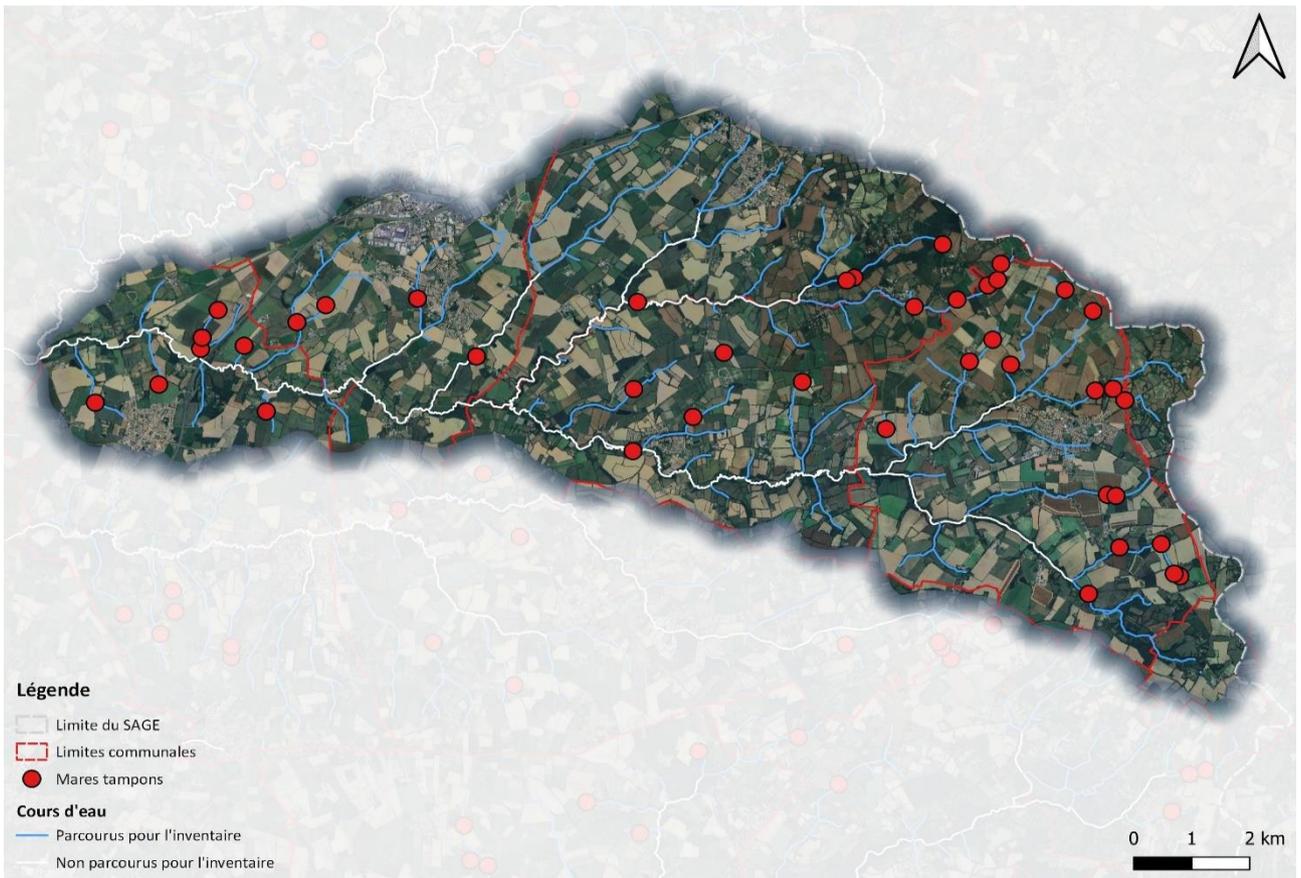


Figure 2 : Cartographie des propositions d'aménagement de mares tampons sur le bassin versant de la Ciboule



Figure 3 : Cartographie des secteurs cibles pour la plantation sur le bassin versant de la Ciboule

Plusieurs remarques et questions sont exprimées suite à la présentation du diagnostic :

- Quelle est l'acceptation des exploitants et agriculteurs sur les travaux de haies et des travaux en sorties de drainage (RIVALLAND Marc – ADEV) ? *Les travaux sont réalisés uniquement avec l'acceptation et l'engagement des agriculteurs. Concernant les sorties de drainage, l'inventaire n'est pas exhaustif et il y a parfois une impossibilité de réaliser un aménagement tampon (en raison de la place nécessaire).*
- Les haies peuvent être des freins pour l'agriculture, **la valorisation du bois à l'échelle des exploitations agricoles (chauffage, paillage) peut être un levier pour un meilleur entretien et une meilleure gestion.** Les agriculteurs souhaitent voir avancer le projet pour la valorisation du bois de haie pour le chauffage de la piscine des Achards, en lien avec la CCPA (Franck PERROCHEAU – CRA).
- L'entretien des haies sur les bords de routes par le département a un impact négatif sur ces dernières, des progrès doivent être fait par les collectivités pour leur gestion (Franck PERROCHEAU – CRA).
- Le travail réalisé est complet et important pour la planification des travaux. Existe-t-il une possibilité de le mettre en lien avec les études concernant les cours d'eau (Hervé PONTHEUX – AELB) ? *Les inventaires zones tampons ont eu lieu sur les petits affluents tandis que les études sur les cours d'eau ont été réalisées les cours principaux. Néanmoins lors des travaux sur les milieux aquatiques sur les petits affluents il sera intéressant de le lier à cet inventaire des zones tampons.*

Line CERISIER – SMAV rappelle que cet inventaire est une cartographie à l'instant et qu'il est nécessaire de mettre en place et suivi et de **valoriser** ce travail. Ainsi, **chaque commune recevra un exemplaire du diagnostic à l'échelle de son territoire.** Plusieurs services seront également mis à leur disposition :

- **Restitution du diagnostic** en réunion (conseil municipal, groupe d'agriculteur, réunion publique, ...),
- **Transmission de documents de communication** (plaquette de la haie bocagère),
- **Participation à des actions de sensibilisation,**
- **Réalisation de Plan de Gestion Durable des Haies**, un outil d'aide à la connaissance et à la planification des travaux d'entretien et de valorisation des haies.

2.2. Visite de terrain

Line CERISIER – SMAV expose la plantation ayant eu lieu au lieu-dit « La Devaltière » à Saint-Mathurin.

Il s'agit d'une plantation de haie à plat en rupture de pente à l'interface culture – prairie, avant un affluent de la Ciboule. La plantation mesure 400m sur 2 zones, un large passage pour le tracteur ayant été conservé sous la ligne électrique pour permettre le fauchage de la prairie.

Une haie sur talus ou une haie double avait initialement été proposée mais l'agriculteur ne le souhaitait pas.

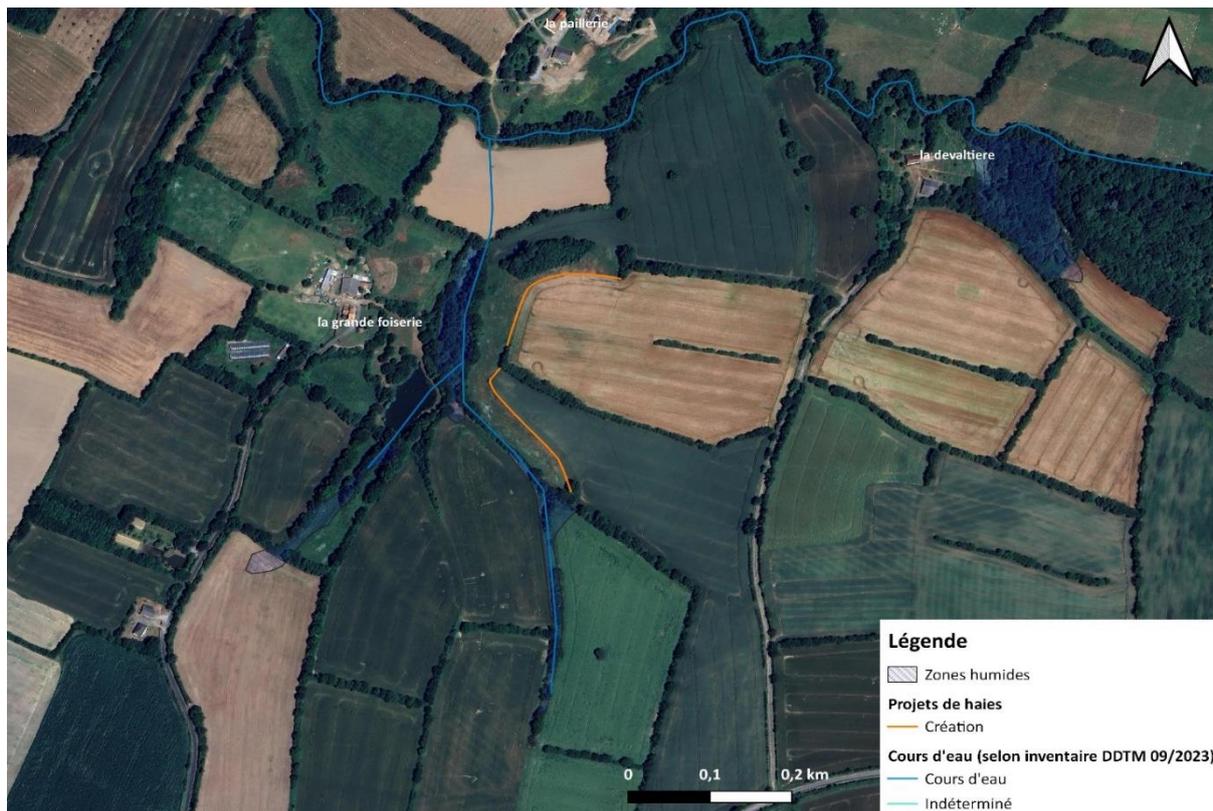


Figure 4 : Cartographie des travaux de plantation de haie bocagère au lieu-dit « La Devaltière » à Saint-Mathurin4



Figure 2 : Photographie de la sortie de terrain